

TRIBUNE Association cantonale des propriétaires forestiers, ForêtNeuchâtel fait le point sur les défis que doit relever la filière face au réchauffement et au marché du bois.

«Précieuses alliées contre le changement climatique, les forêts ont aussi d'autres atouts à faire valoir»

POLITIQUE AGRICOLE

Denrées révisées

Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a mis en consultation – jusqu'au 31 janvier 2023 – une adaptation de la législation sur les denrées alimentaires devant placer la Suisse au niveau des pays voisins pour la protection de la santé. La révision touche 23 ordonnances et concerne en outre la lutte contre la tromperie et la prévention des entraves au commerce. Elle devrait permettre aux consommateurs de mieux identifier la provenance du pain et des articles de boulangerie vendus en vrac.

Valeurs limites en baisse

Dans le même objectif d'harmonisation avec l'Union européenne, le DFI a adapté les valeurs maximales pour les résidus de plus de 5000 substances, les abaissant pour la plupart. Vingt nouvelles enzymes, déjà autorisées dans l'UE, pourront aussi être utilisées pour la production alimentaire dès le 1^{er} novembre et seront donc inscrites dans l'Ordonnance sur les denrées génétiquement modifiées.



NOTRE INVITÉE

Chantal Meystre-Huguelet, collaboratrice chez ForêtNeuchâtel.

Les épisodes de sécheresse à répétition ont un effet dramatique sur la forêt. En témoignent notamment les paysages d'automne que l'on a pu voir cette année au mois d'août déjà. Le stress hydrique intense connu par les arbres, spécialement les hêtres, essence feuillue dominante qui représente environ 20% du peuplement forestier, s'ajoute aux pressions toujours plus importantes des prestations attendues par la société – fourniture de bois, stockage de CO₂, purification de l'air, filtrage de l'eau, protection contre les chutes de pierres, les glissements de terrain et les avalanches, garantie d'une biodiversité riche ainsi que de chemins et zones de détente et de sport. Même les chênes, qui devraient être plus tolérants face à ces conditions climatiques, montrent des signes de faiblesse. Le phénomène commence en amont avec des printemps plus secs, contraignant les arbres à puiser de l'eau plus tôt et à partir avec un bilan hydrique en dessous de zéro en été.

Les températures plus douces accélèrent également le cycle de vie des insectes, voyant parfois trois générations de bostryches infester fortement les épicéas, représentant 43% du peuplement forestier et déjà affaiblis par le manque d'eau. Cette année, ces coléoptères prennent par endroits une ampleur inédite.

Pour imaginer la forêt de demain, on peut soit tester l'introduction d'essences exotiques, soit cibler les espèces indigènes montrant une bonne résistance au réchauffement. Misant sur cette seconde option, plusieurs projets dirigés par l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) sont en cours, comme My-GardenOfTrees, qui a pour objectif de cultiver des graines d'épicéa et de hêtre de toute l'Europe en microjardins sous d'autres latitudes, afin d'élaborer

un meilleur outil de prédiction, ou encore des plantations sous serres sur trois sites en Suisse visant à reproduire les conditions futures et à sélectionner les individus les mieux adaptés.

Les écogrammes – diagrammes représentant les plages d'acidité et d'humidité du sol acceptées par une espèce – déjà élaborés pressentent certaines essences gagnantes, comme le chêne (2% du peuplement) et le charme. Chez les résineux, beaucoup d'espèces ont été placés sur le douglas, mais il apparaît qu'il est également sensible au gel, ce qui pourrait aussi arriver avec d'autres essences exotiques importées. En plus des recherches, nos forestiers travaillent sans relâche pour aider les milieux boisés à rester résilients, en mélangeant au mieux les essences et les structures, en recherchant des arbres individuellement stables et vigoureux.

N'oublions pas non plus que, si les forêts suisses sont en libre accès, il y a un propriétaire derrière chacune d'elles. Dans ce contexte, la demande en bois brut et le marché sont actuellement bons. Néanmoins les ventes ne couvrent souvent pas les frais d'exploitation. Afin d'équilibrer la balance et de ne pas réduire la forêt au seul bois qu'elle fournit, la question d'une rémunération pour les autres fonctions qu'elle assume – citées plus haut – est de plus en plus soulevée. Une étude menée en Allemagne évalue ainsi la valeur des prestations concernant le captage de CO₂ et les bienfaits sur la santé à 500 francs par hectare. Mais nul doute que le chemin sera encore long avant qu'un consensus ne soit trouvé pour que ces services soient reconnus à leur juste valeur.

+ D'INFOS www.fr.mygardenoftrees.eu/home
et www.wsl.ch/fr/projets/polytunnel-greenhouse-experiment.html

PA 2022+ au programme

Le Conseil des États pourra se pencher de nouveau sur la PA22+ lors de sa session d'hiver. Sa commission de l'économie a largement suivi les recommandations du Conseil fédéral: elle renonce notamment à réexaminer les objectifs de politique climatique, mais accepte de fusionner les contributions pour la mise en réseau de surfaces de promotion de la biodiversité et celles pour la qualité du paysage.

La commission a en outre déposé deux motions, demandant au CF de traiter dans un projet distinct la révision du droit foncier et de concrétiser sa proposition de ligne stratégique d'ici à 2027.

Protection douanière

Les droits de douane sont nécessaires à l'agriculture helvétique en raison de ses coûts de production élevés, même si de nouvelles solutions restent à envisager, estime le président de l'Union suisse des paysans, Markus Ritter, interrogé dans le cadre de la campagne «Perspective suisse» lancée par les fatières de l'économie et de l'agriculture. Concernant les accords de libre-échange, la Suisse conserve une marge de manœuvre relativement importante, relève-t-il. Le pays importe aujourd'hui déjà plus de 40% de ses produits alimentaires; il est donc plus aisé pour lui que pour l'Union européenne, exportatrice nette, de «faire de petites concessions en concertation avec les organisations économiques».